

programmes d'assistance technique. Au cours de la session générale de la Conférence, 55 pays se sont engagés à fournir \$1,333,608 en vue d'atteindre l'objectif. Comme par le passé, le Canada s'est engagé à fournir, sous réserve de l'approbation du Parlement, une somme de \$57,000 (É.-U.), ce qui représente 2.85 p. 100 de la somme à atteindre.

La Conférence a également approuvé à l'unanimité la demande d'adhésion à l'Agence de la Malaisie. Ainsi, dès le dépôt de son instrument d'acceptation des règlements de l'Agence, ce pays deviendra le quatre-vingt-dix-neuvième membre de cet organisme. L'Algérie, la Bulgarie, le Ceylan, Madagascar, le Pérou, les Philippines et la Turquie ont été élus au Conseil d'administration de l'Agence pour un mandat de deux ans. Les 18 autres membres du Conseil ont été nommés par le Conseil sortant ou rempliront la deuxième année d'un mandat de deux ans qui a débuté en 1966. Le Canada, en sa qualité d'un des cinq membres les plus avancés en technologie de l'énergie atomique, est membre du Conseil d'administration depuis la création de l'Agence.